



Didier BOUET
Gérant

SARL BOUET SAUMELEC
Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)

ACTIVITÉ PRINCIPALE
Multiactivité

DATE DE CRÉATION
1993
NOMBRE DE SALARIÉS
10

QUALIFICATIONS: Qualisol CESI, Qualisol Combi, QualiBois Air, QualiBois Eau, QualiPAC Chauffage

Installé depuis 1993, nous proposons des installations en électricité, chauffage, plomberie et disposons pour cela de multiples qualifications RGE : QualiPAC Chauffage, QualiBois module Air, QualiBois module Eau, Qualisol CESI, Qualisol Combi. Je ne dirais pas que nous avons une activité principale, qui prime sur une autre, car cela fluctue en fonction des années et du marché. Notre diversité nous permet de stabiliser notre chiffre d'affaires et de créer une certaine synergie sur un marché porteur.

Comment se porte votre activité et comment voyez-vous l'avenir ?

Très compliqué, pour ce 1^{er} trimestre 2021. Je la sens complexé, à l'image de ce que l'on vit actuellement, et ce, malgré une belle année 2020. En effet, j'ai été, comme beaucoup, impacté au début de la crise sanitaire mais par la suite, l'activité s'est vraiment bien portée, avec notamment une grosse demande pour la pompe à chaleur. Cependant, je constate une légère baisse générale de mes chantiers, sauf sur la pompe à chaleur. Aujourd'hui, les particuliers laissent leurs chantiers en stand-by, en raison de la pandémie.

Vous rappelez-vous de votre première installation il y a 15 ans ?

Oui, j'ai démarré avec la qualification Qualisol. Je me rappelle très bien de mon premier chantier et de mon premier contrôle. J'avais fait appel à un autre artisan, un couvreur, pour éviter les risques de fuites de la toiture. Chacun son métier, il est important de le rappeler ! Nous avons fait de très belles installations et nous sommes prêts à en faire d'autres.

15 ans que vous êtes qualifié avec Qualit'EnR, qu'est-ce que cela vous apporte ?

Tout d'abord, les audits m'apportent beaucoup. Je les trouve très enrichissants. À chaque expérience, j'ai eu de très bons contacts, j'apprécie vraiment les échanges avec les auditeurs. Ils sont très ouverts et de bons conseils. Malgré tout ce qu'il se dit sur les audits, je ne crains pas de me faire contrôler, au contraire. D'ailleurs, j'ai récemment eu un contrôle QualiPAC, qui s'est super bien passé. Je trouve par ailleurs, que le processus pour obtenir une qualification s'est amélioré, c'est beaucoup plus fluide qu'avant et même si l'annuaire de Qualit'EnR ne m'a pas vraiment apporté de client, je pense sincèrement qu'il servira, ainsi que le site internet, aux nouveaux particuliers, ces nouveaux arrivants sur le marché de la rénovation énergétique. Ils disposent d'internet et l'utiliseront en tant que support pour les aider et les accompagner dans leurs projets. Chez nous, ça fonctionne beaucoup grâce au bouche-à-oreille, ce qui reste encore le plus efficace en zone rurale.

Selon vous, quel rôle a joué Qualit'EnR sur le marché des EnR ces 15 dernières années ?

Qualit'EnR a joué son rôle sur le marché des EnR, c'est certain et notamment grâce aux audits qui, comme je l'ai évoqué précédemment, sont véritablement nécessaires pour faire progresser et évoluer les professionnels dans leur activité. D'ailleurs, le renforcement des contrôles est l'enjeu principal à mettre en place afin de limiter les mauvaises installations et faire bloquer contre les éco-délinquants et éviter que notre profession en pâtisse.

Un message à adresser aux professionnels qui hésitent à se qualifier ?

Le label RGE est un réel gage de qualité. C'est très intéressant d'être qualifié notamment parce que les audits permettent de repérer et de récupérer les petites erreurs qui pourraient être faites. Si les artisans se font contrôler dès la première installation, alors ils pourront appliquer rapidement les conseils et recommandations et produire ainsi un travail de qualité. Il ne faut pas oublier que dans notre métier, c'est la satisfaction du client qui prime. Lorsqu'une personne n'est pas satisfaite d'une installation posée par un collègue, je me rends sur place pour trouver une solution. Tous nos clients sont satisfaits de notre travail car nous l'exerçons dans les règles de l'art comme nous l'avons appris la qualification. J'encourage donc vraiment les artisans à se faire qualifier pour que des organismes, comme Qualit'EnR, puissent faire valoir leur travail correctement.